

Procès Verbal du Conseil communal

Séance du 18 décembre 2018.

Présents : Mme Caroline MAILLEUX, Bourgmestre,
MM. Francis FROIDBISE, Arnaud MASSIN, Michel PREVOT, échevins,
Benoit JADIN, Renée LARDOT, Jean-Marc MOES, Mme Emilie SERVAIS, MM. Pol
GILLET, Emmanuel LOBET, Mme Marie-Cécile SEIDEL, conseillers communaux,
M. Henri LABORY, Directeur général.

Objet : ***Intercommunales et autres associations où la Commune doit être représentée : désignation des représentants et déclarations facultatives d'apparementement.***

Vu le code de la démocratie locale et de la décentralisation, notamment les articles L1123-1 (groupes politiques), L1234-2 (asbl), L1522-4 (associations de projet), L1523-15 (intercommunales), etc.

Vu aussi l'article 148 du code wallon du logement et les statuts des sociétés de logement auxquelles la Ville de Visé adhère ;

Vu la composition des groupes politiques au sein du Conseil communal de OUFFET, soit :

Groupe pol.	Sièges CC
E.C. (Entente Communale)	8
A.E. (Agis Ensemble)	3

Considérant que tous les conseillers élus ont déposé une déclaration d'apparementement (ou de regroupement) auprès du secrétariat communal :

En conséquence, le conseil communal :

Article 1^{er} : prend acte des déclarations d'apparementement suivantes :

Noms et prénoms des membres du conseil	Apparementement liste wallonne	Regroupement
JADIN Benoît		Les Listes Citoyennes
LARDOT Renée	CDH	
MAILLEUX Caroline	MR	
FROIDBISE Francis	CDH	
MOES Jean-Marc	MR	
SERVAIS Emilie	CDH	
GILLET Pol		Les Listes Citoyennes
PREVOT Michel	MR	
LOBET Emmanuel		Les Listes Citoyennes
MASSIN Arnaud	MR	
SEIDEL Marie-Cécile	MR	



Article 2 : charge le collège communal de publier ces déclarations sur le site internet de la commune.

Article 3 : Le collège transmettra la composition des groupes politiques du conseil communal de OUFFET, avec les déclarations d'appartenance aux institutions concernées, à savoir (liste non exhaustive) :

Intercommunales : AIDE, CIESAC, CILE, FINIMO, INTRADEL, IMIO, INTERMOSANE, ORES Assets, SPI ;

Autres associations : SCRL Ourthe-Ambève-Logement, Commission Communale de l'Accueil, asbl Centre Culturel de Huy, asbl A.I.S., asbl C.E.C.P. (Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces), asbl GAL des Condruzes, asbl GREOVA, asbl CRO (Contrat Rivière Ourthe), Zone de Secours HEMECO, asbl RTC Télé-Liège, asbl UVCW, asbl GIG ;

Le Directeur général,
(S) Henri LABORY



Le Directeur général,

Par le Conseil,



Pour extrait conforme,



La Bourgmestre,
(S) Caroline MAILLEUX



La Bourgmestre,